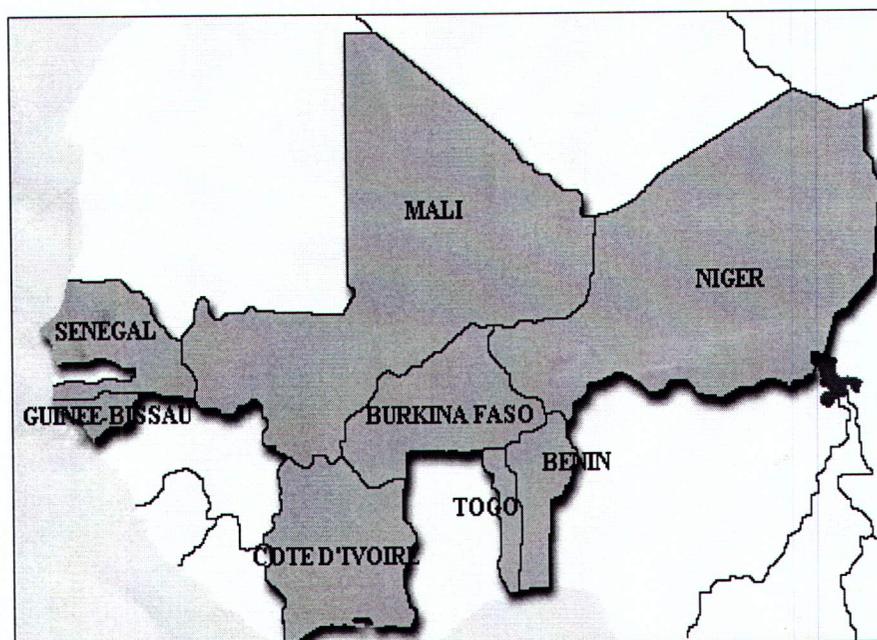




**8^{ÈME} REUNION DU COMITE DE HAUT NIVEAU
SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE**



**REUNION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE**

COMMUNIQUE FINAL

Hôtel Gaweye, Niamey, le 16 mai 2019

La réunion des Ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est tenue à Niamey (Niger), le 16 mai 2019, sous la présidence de Monsieur Albadé ABOUBA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger.

Ont pris part à la réunion :

- Madame KANÉ Docteur Rokia MAGUIRAGA, Ministre de l'Elevage et de la Pêche du **Mali** ;
- Monsieur Koutéra BATAKA, Ministre de l'Agriculture et de la production Animale et Halieutique du **Togo** ;
- Monsieur Lamourdia THIOMBIANO, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydroagricoles représentant le Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydroagricoles du **Burkina Faso** ;
- Docteur Dogo SECK, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, représentant le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural du **Sénégal**
- Docteur Mamadou Ouseynou SAKHO, Secrétaire Général du Ministère de l'Elevage et des Productions Animales, représentant le Ministre de l'Elevage et des Productions Animales du **Sénégal**.
- Monsieur Bonaventure KOUAKANOU, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du **Bénin** ;
- Monsieur Hipolito DJATA, Chef de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et Développement Rural, représentant le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de la **Guinée-Bissau** ;
- Monsieur Issa SAWADOGO, Directeur Général des productions animales, représentant le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques du **Burkina Faso** ;
- Monsieur Fagnoro N'golo Diakaridia COULIBALY, Sous –Directeur des Statistiques, de l'Informatique et de la Documentation à la Direction de la Planification, des Statistiques et des Programmes (DPSP) du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques de la **Côte d'Ivoire** ;
- Monsieur Couhoule Serge ALLOU, Chef de Service à la Direction des Productions Vivrières et de la Sécurité Alimentaire du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de la **Côte d'Ivoire**.

Ont également pris part :

- Monsieur Ali BETY, Ministre Haut-Commissaire à l'initiative 3N, Représentant Spécial du Président du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ;

- Monsieur Abdallah BOUREÏMA, Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Monsieur Djimé ADOUM, Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- Monsieur Maman Laouane KARIM, Directeur National de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour le Niger, représentant le Gouverneur ;
- Monsieur Moustapha DIAO, Chef de la Mission Résidente de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) au Niger, représentant le Président ;
- Monsieur Jonas GBIAN, Commissaire de l'UEMOA chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement ;
- Monsieur Attaher MAÏGA, Représentant Résident de la FAO au Niger, représentant le Représentant Régional de la FAO pour l'Afrique ;
- Monsieur Birème Hamid ABDERAHIME, Secrétaire Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) ;
- Monsieur Sibiri Jean ZOUNDI, Directeur Adjoint du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE), représentant le Président Honoraire du Club.

La cérémonie officielle d'ouverture des travaux a été marquée par l'allocution de bienvenue de Monsieur Abdallah BOUREÏMA, Président de la Commission de l'UEMOA et le discours d'ouverture de Monsieur Albadé ABOUBA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger.

Les Ministres ont suivi avec intérêt l'exposé de Monsieur Koutera BATAKA, Ministre de l'Agriculture et de la Production Animale et Halieutique du Togo.

Inscrit dans le cadre du Plan National de Développement (PND 2018-2022) du Togo, le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) ambitionne de développer les chaînes de valeurs agricoles pour répondre au triple besoin majeur relatif à la création de revenus au profit des acteurs du secteur, à la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la fourniture d'emplois décents et durables au profit des femmes et des jeunes. Pour ce faire, le programme s'emploie à créer les conditions favorables pour l'émergence d'entreprises agricoles familiales et agroalimentaires compétitives à travers la promotion de pôles de croissance et la contractualisation agricole. Il met l'accent aussi sur le renforcement de la résilience des populations vulnérables et le développement institutionnel.

Les Ministres ont félicité la République Togolaise pour les expériences très enrichissantes partagées en matière de développement agricole et de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ils ont, par ailleurs, encouragé les autres Etats à capitaliser ces expériences en vue d'impulser un réel développement de l'Agriculture de la région. A ce titre, ils exhortent la Commission de l'UEMOA à tirer les enseignements de telles expériences afin de nourrir les politiques régionales, notamment en matière de renforcement du marché régional dans l'espace UEMOA.

Ils ont invité en outre la Commission de l'UEMOA à poursuivre la mise en œuvre de la politique agricole de l'Union et sa déclinaison opérationnelle, le Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PCD-TASAN), en vue de créer les conditions réelles d'intensification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques et d'amélioration des échanges intracommunautaires des produits agricoles dans la perspective du renforcement de la résilience des populations de l'Union.

Les Ministres ont par la suite examiné et adopté le rapport de la réunion des Experts chargés de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement, tenue à Niamey au Niger, du 13 au 15 mai 2019 en prélude à leur réunion.

Ils ont noté les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations de la 7^{ème} réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et salué les efforts consentis par les parties prenantes à la mise en œuvre de ces recommandations et invitent les Etats à poursuivre dans cette dynamique.

Concernant la situation agricole 2018-2019, la réunion a pris note du niveau de récoltes globalement satisfaisant avec une production totale, pour la zone UEMOA, de 31,18 millions de tonnes de céréales et de 24,27 millions de tonnes de tubercules. Toutes ces productions enregistrent de légères hausses, comparées à celles de la campagne précédente et la moyenne des cinq dernières années.

S'agissant de la production halieutique, la tendance est stationnaire et se situe autour de 940 838 tonnes, pour une couverture de 70,21% des besoins minimums annuels en poisson.

Les Ministres se sont félicités des résultats de la campagne agricole et ont lancé un appel, conformément aux termes de la déclaration de Malabo de 2014, pour une mobilisation volontariste de l'ensemble des acteurs en faveur d'une transformation structurelle de l'agriculture de la Région.

Les Ministres se sont préoccupés de la baisse drastique des cours de la noix de cajou qui affecte les moyens d'existence des populations dans la plupart des pays.

Ils se sont exprimés sur la nécessité pour la région de disposer des données sur le secteur de l'élevage en vue d'apprécier les différentes tendances sur les productions pastorales et halieutiques.

Les Ministres se sont préoccupés de la situation alimentaire et nutritionnelle fortement tributaire de l'insécurité civile persistante dans le Bassin du Lac Tchad, le Liptako-Gourma (Burkina, Mali et Niger) et dans le Centre du Mali.

Ils ont entériné les conclusions des travaux du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires qui indiquent que 1,71 million de personnes dans l'espace UEMOA ont un besoin d'assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate pendant la période courante mars - mai 2019 et que si les mesures appropriées ne sont pas prises, ce chiffre passerait à 2,83 millions de personnes, essentiellement au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal.

S'agissant de la situation pastorale, les Ministres se sont préoccupés du déficit fourrager observé dans certaines zones et des difficultés d'accès des animaux aux ressources fourragères en raison notamment de l'insécurité civile dans des localités au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Cette situation a précipité des départs massifs et précoces des animaux des zones de faibles capacités d'accueil.

Les Ministres se sont également préoccupés de la persistance, dans la région, de la peste porcine africaine et de celle des petits ruminants. A ces pathologies endémiques, s'ajoutent des maladies ré-émergentes notamment la gourme et la grippe équine et asine qui ont fait des ravages sur la population asine au Sénégal, au Niger, au Mali et au Burkina Faso.

Enfin, ils se sont inquiétés des tendances nutritionnelles négatives dans plusieurs pays et ont exhorté à une mobilisation politique plus accrue pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques nutritionnelles centrées sur des approches préventives, communautaires et locales.

Les Ministres ont suivi avec intérêt, les résultats de prévision saisonnière qui indiquent que la campagne 2019-2020 enregistrerait des quantités de pluies supérieures à normales, un démarrage précoce à normal aux moyennes saisonnières de la période de référence 1981- 2010 et des écoulements globalement moyens à supérieurs. Ils invitent en conséquence les acteurs à privilégier les espèces et variétés adaptées et tolérantes aux risques de sécheresse et éviter l'occupation anarchique des zones inondables.

Les Ministres ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'insuffisante mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre urgente des plans nationaux de réponses et de gestion de la transhumance.

Ils ont salué les informations partagées et félicité la Commission de l'UEMOA pour la pertinence des analyses sur la contribution de la pêche à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Les Ministres ont exhorté les acteurs du secteur à engager des actions nécessaires pour la préservation de la ressource et le soutien à l'émergence de filières aquacoles compétitives, conditions indispensables pour l'amélioration du niveau de couverture des besoins des populations.

Les Ministres ont aussi salué les informations partagées sur les acquis du Programme de Lutte Contre l'Enablement dans le Bassin du Niger (PLCE/BN) dont les actions ont concouru à la gestion durable et concertée des ressources partagées du bassin du Niger, à la restauration du potentiel de production agro-sylvo-pastorale, à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et, à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations locales.

Au regard de tout ce qui précède, les Ministres ont formulé les recommandations, ci-après, qu'ils soumettent au Comité de Haut Niveau :

➤ **A l'endroit des Etats membres :**

- Diligenter la mise en œuvre des plans de réponses et d'urgences d'assistance alimentaire en faveur des populations en insécurité alimentaire estimées à 1,7 million de personnes et des éleveurs en aliments de bétail ;

- accélérer la mise en oeuvre des Priorités Résilience P ays (PRP) dans les pays pour renforcer la résilience des populations et sortir du cercle vicieux de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de la vulnérabilité ;
- accroître l'engagement politique et financier en faveur de la nutrition à travers des investissements structurants pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques nutritionnelles centrées sur la promotion de systèmes agricoles et alimentaires sensibles à la nutrition et reposant sur des approches préventives, communautaires et locales ;
- améliorer les critères et les indicateurs utilisés pour la formulation des Plans Nationaux de Réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles afin de rendre leurs coûts plus supportables par les pays ;
- conduire des évaluations de l'efficacité et de l'impact des interventions d'urgence ;
- mettre en œuvre des programmes spécifiques visant la conservation, la domestication et la transformation des produits forestiers non ligneux au bénéfice de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la création des revenus et du renforcement des moyens d'existence des populations les plus vulnérables ;
- mettre en œuvre des programmes d'amélioration de la compétitivité des filières de la pêche et de l'aquaculture, y compris des mesures commerciales, de soutien à la production et l'organisation des chaînes de valeurs ;
- faire le plaidoyer auprès des PTF pour la mobilisation des fonds destinés à l'amélioration de la compétitivité des filières de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre du programme Croissance Bleue Intra ACP ;
- diligenter la mise en œuvre des interventions multisectorielles communautaires et locales autour du nexus humanitaire-développement-paix dans les zones transfrontalières en crise sécuritaire ;
- intensifier les actions de lutte contre la chenille légionnaire et les autres nuisibles transfrontaliers afin de réduire leur impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- analyser l'impact de la gourme et de la grippe équine sur les populations rurales et veiller à la promotion du bien être animal conformément à la stratégie africaine y relative ;
- améliorer la mobilisation des ressources internes et faire un plaidoyer pour la mobilisation des ressources externes en vue de la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux d'éradication de la peste des petits ruminants.

➤ **A l'endroit du CILSS :**

- Accompagner techniquement les États côtiers pour la réalisation de l'évaluation des potentialités fourragères des zones de transit et d'accueil des troupeaux transhumants ;

- accompagner techniquement les pays dans la mise à l'échelle des bonnes pratiques en matière de gestion durable des terres au niveau de la région dans la perspective de pérenniser les acquis ;
- accélérer l'harmonisation des outils de ciblage et accompagner les pays pour une revue des processus de formulation des PNR ainsi que la rationalisation de leur budgétisation.

➤ **A l'endroit des Organes et Institutions de l'UEMOA en rapport avec les OIG :**

- Soutenir les États côtiers dans la mobilisation des ressources financières nécessaires pour la réalisation de l'évaluation des potentialités fourragères dans les zones d'accueil des troupeaux transhumants, pour la mise en œuvre des Plans Opérationnels de Gestion de la Transhumance (POGT) et du Programme Régional d'Investissement pour le Développement de l'Élevage dans les Pays Côtiers (PRIDEC) ;
- soutenir les États sahéliens à constituer des stocks de vivres et d'aliments de bétail ;
- soutenir les États dans la mobilisation des ressources financières pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques en matière de Gestion des Terres (GDT) dans la perspective de pérenniser les acquis ;
- organiser des campagnes conjointes annuelles de lancement des activités agricoles en vue de renforcer les synergies et d'améliorer l'efficacité des actions.

➤ **A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers :**

- Apporter un appui aux États pour la collecte des données statistiques sur les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- soutenir les États dans la mobilisation des fonds destinés à l'amélioration de la compétitivité des filières de la pêche et de l'aquaculture.

Les Ministres se sont félicités des importants résultats engrangés par le Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et ont rendu un vibrant hommage à Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République, Chef de l'Etat du Niger et Président du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de l'UEMOA, pour son leadership et son engagement personnel dans l'animation dudit Comité.

Ils ont renouvelé leurs engagements à poursuivre l'accomplissement de leur rôle dans le cadre de l'animation du Comité de Haut Niveau.

A la fin des travaux, les Ministres et participants à la réunion ont remercié, Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République, Chef de l'Etat du Niger, le Gouvernement et le peuple nigériens pour l'accueil fraternel et la bienveillante attention dont ils ont été l'objet durant leur séjour.

Fait à Niamey, le 16 mai 2019

Ont signé

Monsieur Albadé ABOUBA
Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage du Niger

**Madame KANÉ Docteur Rokia
MAGUIRAGA**, Ministre de l'Elevage et
de la Pêche du Mali

Monsieur Koutéra BATAKA
Ministre de l'Agriculture et de la
production Animale et Halieutique du
Togo

Docteur Lamourdia THIOMBIANO
Secrétaire Général du Ministère de
l'Agriculture et des Aménagements
Hydroagricoles représentant le Ministre
de l'Agriculture et des Aménagements
Hydroagricoles du Burkina Faso

Monsieur Bonaventure KOUAKANOU
Directeur de Cabinet du Ministre de
l'Agriculture, de l'Elevage et de la
Pêche, représentant le Ministre de
l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
du Bénin

Monsieur Issa SAWADOGO
Directeur Général des productions
animales, représentant le Ministre des
Ressources Animales et Halieutiques du
Burkina Faso

Monsieur Hipolito DJATA
Chef de Cabinet du Ministre de
l'Agriculture et Développement Rural,
représentant le Ministre de l'Agriculture
et Développement Rural de la Guinée
Bissau

Docteur Dogo SECK
Secrétaire Général du Ministère de
l'Agriculture et de l'Equipement Rural,
représentant le Ministre de l'Agriculture
et de l'Equipement Rural du Sénégal

Docteur Mamadou Ouseynou SAKHO
Secrétaire Général du Ministère de
l'Elevage et des Productions Animales,
représentant le Ministre de l'Elevage et
des Productions Animales du Sénégal